



Maîtres Auxiliaires 1er degré - Académie de Lyon - Suppl@ura : un dispositif pour accompagner les suppléants et professionnaliser leur pratique

Public

Délégué auxiliaire et suppléant 1er degré

Durée

3 jour(s)
18 heure(s)

Dates

06/12/2023 (Présentiel)
06/12/2023 au 17/06/2024 (distanciel synchrone 3 temps d'apport et 3 temps d'accompagnement)

Pré-requis

ENSEIGNANTS MAITRES AUXILIERES DU 1er DEGRE D'Auvergne Rhone Alpes, TITULAIRES DU PRE-ACCORD COLLEGIAL

Formateur(s)

CHIRON Gilles
PICOT Nathanaëlle
PETIT-JEAN Céline
ANGELI Edith
CHARVIER Florence
VERKOVICZ Marie
SAVARINO Lise

Lieu

ISFEC Notre-Dame Campus Oratoire-69300
Caluire-et-Cuire
A distance

Financement(s)

Budget territorial

Inscription et code

Inscription libre sur le site FORMIRIS.ORG, au plus tard 7 jours avant le début de la formation
Code : ARA-2023-00372

Contact

Responsable formation
S. Llinas Rouden
s.llinasrouden@oratoire-lyon.net
Suivi administratif
Caroline Passelègue
c.passeleque@oratoire-lyon.net

Formalisation / Évaluation

Évaluation de la formation en ligne à la fin de la formation.
Attestation de formation envoyée par mail.

Aménagement situation de handicap

Si vous êtes en situation de handicap nécessitant un aménagement particulier lors de votre formation, merci de nous contacter.

Finalités et objectifs

- Évaluer les acquis et les besoins de formation au regard des différentes exigences actuelles du métier d'enseignant (CC14).

Questionner ses représentations du métier en les actualisant par une connaissance des exigences institutionnelles et par la confrontation d'expériences.

- Donner les repères et outils essentiels à la prise de fonction (P3-P4-P5).

Apprendre les premiers gestes professionnels pour gérer le groupe, concevoir des apprentissages et construire des outils adaptés.

- Permettre à l'enseignant de connaître son milieu d'exercice professionnel pour mieux répondre aux exigences du métier et aux attentes "institutionnelles" (CC2).

Connaître les droits et devoirs de l'enseignant.

Connaître et utiliser les attendus des documents institutionnels (socle commun, programmes, projet d'établissement, etc).

- Développer chez l'enseignant une pratique réflexive suivie pour construire son parcours et lui donner du sens (CC14).

Se situer par rapport au référentiel de compétences des enseignants (auto-positionnement).

Savoir dire et questionner sa pratique entre pairs afin de faire progresser son enseignement et ajuster sa posture professionnelle.

Programme

Les contenus seront à la fois législatifs (textes officiels), didactiques et pédagogiques. Ils seront fonction des besoins exprimés par le groupe (en prenant en compte l'ancienneté dans la fonction) mais aussi identifiés par les formateurs comme les essentiels pour l'exercice de la profession :

- Textes officiels (programmes de l'école, socle commun, etc).

- Préparations de classe (programmations, montage de séances/séquence, etc).

- Apprendre/évaluer.

- Prise en compte de l'hétérogénéité de la classe.

- Gestion de groupe.

- ...

Moyens pédagogiques

Apports théoriques, mises en situation, échanges, cercle d'entraide, documents remis aux stagiaires. Utilisation d'une plateforme.

PDF généré le 09/12/2023 04h01 oratoire-lyon.net / icoleis.net

